

# Réunion projet Atlas

## Volet « grand public »

Présents : Jérémy ALLAIN (Vivarmor), Benoît BITHOREL (administrateur GMB), Josselin BOIREAU, Catherine CAROFF (salaries GMB), Geoffrey STEVENS (bénévole GMB, Vivarmor, LPO).

L'Atlas des mammifères de Bretagne est un projet de programme pluriannuel (2010-2014) qui vise la production d'un atlas pour 2015, et qui associe des partenaires très variés : autres associations de protection de la Nature, chasseurs, piégeurs, grand public (volet « grand public »).

Présentation rapide du volet « grand public » de l'Atlas : le public, soit sur son lieu de résidence soit lors de ses activités de loisirs (randonnée etc.) est amené à observer la faune sauvage. Il sera appelé :

- à transmettre des données, du moins concernant une liste d'espèces qui ne donne lieu à aucune confusion possible.
- A réaliser des aménagements sur son jardin ou sa maison pour en augmenter les potentialités d'accueil des mammifères sauvages. En effet, améliorer les capacités d'accueil augmente les chances d'observation, tout en faisant quelque chose de concret et souvent simple en faveur des mammifères sauvages.

### 1. Recensement des mammifères par le grand public et aménagements en faveur des mammifères

#### 1.1. Quel type de participation demande-t-on au public ?

##### 1.1.1. Participation à l'envoi de données

Les espèces qui pourront être recensées par le grand public seront celles qui ne prêtent pas à confusion (exclus : lièvre/lapin, belette/hermine, fouine/martre, les rongeurs de la maison...). La question s'est posée pour les espèces dont on peut aussi avoir des données par d'autres biais (sanglier, chevreuil, renard), mais comme le sanglier et le renard ne peuvent pas être confondus, il serait dommage de se priver de ces données en provenance du grand public. D'autre part il serait frustrant pour le public de se voir refuser des données pourtant fiables (le chevreuil est exclus : risque de confusion avec le cerf). Le sanglier et le renard étant plus souvent observés la nuit au bord des routes que dans son jardin, le présent volet de l'atlas, initialement nommé « jardins », s'est transformé en volet « grand public ». Ce qui nous permet aussi d'atteindre les scolaires, notamment via les profs de bio (Vivarmor récupère de nombreuses données par ce biais).

Neuf espèces ont donc été sélectionnées, qui ont été placées dans trois « groupes » :

- le groupe « jardins » : hérisson, taupe, écureuil.
- Le groupe « bocage » : sanglier, renard, blaireau.
- Le groupe « greniers » : loir, lérot, rhinolophes. Choix du loir et du lérot : ils ne prêtent pas à confusion (avec une bonne photo), et d'autre part leur statut en Bretagne, où ils sont en limite, est mal connu. Choix des « rhinolophidés », sans distinction de taille : seules chauves-souris qu'on peut distinguer avec certitude. Cet appel permettra peut-être de trouver de nouvelles colonies : en cas de signalement de « rhinolophidés », un spécialiste ira confirmer et identifier.
- NB : les « rares ou exotiques » (genette, raton laveur) ont été exclus de la liste proposée initialement, pour ne pas la rallonger avec des espèces ayant de faibles probabilités d'être observées.

### 1.1.2. Participation à la récolte de lots

Par des biais évoqués ci-dessous, le public sera également amené à récolter et transmettre :

- des pelotes de réjection de chouette effraie, pour l'analyse des micromammifères
- des noisettes rongées, pour la recherche du muscardin

## 1.2. Information du public et transmission des données et des lots

### 1.2.1. Communication

Les discussions ont donné lieu au choix des outils et à la chronologie suivants :

- **Site Internet** : le programme Atlas en général sera présenté sur le site Internet du GMB. Le volet « grand public » en sera donc une page. La campagne auprès du grand public devra obligatoirement être très visible dès la page d'accueil, avec un message accueillant pour les non-naturalistes... Figureront sur toute la durée du programme la présentation des 9 espèces recherchées, avec une fiche pour l'envoi des données en ligne. Les cartes de répartition par espèce, mises à jour régulièrement (pas spécialement faites sur ce volet) devront être facilement accessibles depuis la page « grand public ». Tous les outils réalisés (plaquette, affiches etc.) seront mis en ligne sous format PDF dès leur création.
- **Plaquettes** : trois plaquettes (ou livrets) munies de cartes postales détachables seront réalisées :
  - L'année 1 : les mammifères du jardin. Une présentation de l'ensemble des mammifères qu'on peut trouver au jardin sera faite, ainsi que les aménagements en leur faveur (dont aménagements simples plutôt destinés à la récolte de données : nichoirs à effraie etc.). La plaquette contiendra 3 cartes postales détachables (avec l'adresse du GMB dessus), une pour le hérisson, une pour la taupe, une pour l'écureuil. Chaque carte permet de mettre une ou plusieurs donnée(s). Se pose le problème de la personne ayant envoyé sa carte et ayant de nouvelles données à nous transmettre : on peut penser qu'ayant conservé la plaquette, elle sera apte à trouver d'autres moyens (postal ou Internet) pour nous joindre à nouveau... Jérémie nous a fait part de l'efficacité d'une opération similaire réalisée par Vivarmor dans le 22.

Les rubriques obligatoires à remplir sur ces cartes postales sont : espèce / quantité / date / lieu précis / nom du prospecteur avec coordonnées précises.

- L'année 2 : même chose avec les mammifères du bocage.
- L'année 3 : même chose avec les mammifères du grenier.

Le démarrage de la campagne pourrait avoir lieu vers le mois de mai, avec une information dans la presse sur le retour des données en automne.

Les cartes postales pourront aussi être déposées sans les livrets. Pour qu'elles puissent avoir une vie autonome, elles devront donc comporter, en plus d'une image explicite, un mini texte de présentation.

Très important : il faudra faire un retour (remerciement) à chaque personne envoyant des données (J. Allain arrive à le faire pour tous !), par mail de préférence, à défaut par courrier.

- **Affiches** : cet outil a été choisi pour les campagnes de recherche de noisettes et de pelotes (du type des affiches réalisées pour le festival Natur'Armor 2009). Pour qu'elles puissent avoir une vie autonome (sans être obligés de les accompagner de fiches retour pour l'envoi de lots etc.), il faut qu'elles mentionnent les coordonnées du GMB ainsi que toutes les informations devant accompagner l'envoi de lots (date et lieu de récoltes, coordonnées de la personne).

Ces affiches pourront être placées dans des magasins, jardineries, centres de découverte, chez des véto etc.

On pourra proposer aux Conseils Généraux de réaliser des affiches « estampillées CG » (celles qu'ils placent dans les abribus etc.) pour appeler le public à participer à l'observation des mammifères de leur jardin (ex : récemment dans le Finistère, les affiches incitaient à faire du jardinage biologique...).

- pour pallier le manque de place de certains magasins (jardineries etc.) où il serait tout de même utile de déposer des plaquettes ou des affiches, on pourrait étudier la possibilité de faire réaliser des **présentoirs** spécifiques. Pour le financement, on pourrait justement voir avec les magasins de jardinage (qui pourraient être contents de se donner une bonne image), ce qui constituerait une sorte de sponsor. Amikiro (association gérant la Maison de la Chauve-souris à Kernasclédén) pourrait nous renseigner sur ce type de matériel, les coûts etc. Vivarmor réalise ponctuellement des animations dans ce type de magasins (idée à creuser).

- **Communiqués de presse** : chaque printemps des années 1 à 3, un communiqué de presse sera fait pour informer de l'atlas, avec un zoom sur trois espèces différentes chaque année (cf « plaquettes »).

On proposera des articles à la **presse** locale (quotidiens), régionale (pays de Bretagne, Ar Men, Kreiz Breiz etc.), voire nationale (les 4 saisons du jardin bio etc., courrier de la nature...). Il faudra penser aux revues des conseils généraux (qui arrivent dans tous les foyers), de la Région, de Bretagne Environnement et autres partenaires...

Tous les outils devront avoir un visuel commun, avec partout la mention « atlas des mammifères de Bretagne », pour que les gens voient qu'il s'agit bien de la même opération.

- l'information pourra être diffusée lors des salons, Foires bio etc auxquelles il serait bon que le GMB participe (idée déjà proposée pour l'objectif « 500 adhérents »), sous réserve de trouver des bénévoles.

**1.2.2. Transmission des lots au GMB (noisettes, pelotes)** : l'envoi postal pouvant être cher, il faut créer un réseau de points de collecte. Les gens auront donc le choix entre un envoi postal et un dépôt. Pour ne pas compliquer la récupération par le GMB de ces lots, et pour ne pas alourdir l'affiche d'appel à envoi de lots (sur laquelle devra figurer la liste des points de collecte, avec petite carte), il est décidé de limiter le nombre de points à 2 ou 3 maxi par département. Les magasins Nature et Découvertes (connus de tous, situés en ville dans des endroits fréquentés) pourraient par exemple servir de relais. Il faudra dans la mesure du possible que les responsables des points de dépôt vérifient le bon remplissage des données accompagnant les lots.

### **3. Partenariats à creuser et insertion avec des campagnes existantes**

**3.1. Partenariats à creuser** (à la fois pour l'aspect récolte et pour l'aspect aménagements) : jardineries, lycées/BTS, clubs CPN, club Nature et Découvertes etc., domaines et jardins (jardin d'Ewen, Abbaye de Beauport, etc.).

#### **3.2. S'appuyer sur des réseaux existants d'adhérents pour la diffusion d'infos**

La majorité des adhérents des autres associations de protection de la Nature sera probablement intéressée par le projet d'atlas. On pourra par exemple faire parvenir les plaquettes munies de cartes postales aux réseaux de : Vivarmor, Geoca, Bretagne Vivante, certaines associations locales etc...

On pourrait aussi contacter le réseau breton des jardins LPO, les propriétaires de jardins à papillons (150), les propriétaires des 106 jardins de l'opération « bienvenue dans mon jardin » (cf. + bas), les Jardins de Noé (association nationale), les adhérents bretons de la Fédération Française de Randonnée pédestre.

Ce serait les associations elles-mêmes qui réaliseraient l'envoi de nos plaquettes (lors de l'envoi de leur bulletin de liaison etc.), en privilégiant le plus possible l'envoi PDF (pour limiter les coûts d'impression). Vivarmor transmettra les informations via *Le Rôle d'Eau*, leur bulletin de liaison tiré à 500 exemplaires.

Il faudra en outre créer des liens depuis les sites de ces organismes vers la page « grand public » du site du GMB.

### 3.3. Opération et événements existants

- **Opération « bougez pour la nature »** : projet d'inventaire de plusieurs espèces de faune (oiseaux, reptiles et 2 mammifères : écureuil et hérisson) dans les Côtes d'Armor, porté par 3 associations : **Vivarmor, Geoca, et GMB**. Ce programme relaye en outre d'autres opérations (collecte des œufs de raie par l'APECS etc.).

Se pose la question de l'articulation entre ce programme et l'Atlas GMB, d'une part pour le grand public du 22 qui pourrait se retrouver inondé sous les appels à participation, mais surtout pour les financeurs qui pourrait avoir le sentiment de financer deux fois la même chose. Or, il ne s'agit pas des mêmes espèces ni de la même zone géographique (un département contre cinq).

La solution envisagée est de rajouter la taupe dans la liste des espèces recherchées par le projet « bougez », et de ne pas passer d'appel pour la phase « espèces du jardin » de l'atlas GMB dans le 22. Vivarmor transmettra bien sûr l'ensemble des données mammalogiques au GMB (c'est la même adresse à Saint-Brieuc). Du côté des finances, on pourra budgétiser un coût légèrement moindre pour la plaquette « espèces du jardin » (quatre départements sur cinq seront arrosés), ce qui ne changera sûrement pas grand-chose au bout du compte, noyé dans tout le reste ! Il faudra surtout être clairs par rapport à nos partenaires.

- Opération « **bienvenue dans mon jardin** » : coordonnée par le Centre d'information sur l'énergie et l'environnement, les Jardiniers de France, la Maison de la consommation et de l'environnement, les Comités départementaux du tourisme 22 et 56, l'Association des Communes du Patrimoine Rural de Bretagne). En 2008, 106 jardins bretons ont ouvert leurs portes pour montrer aux visiteurs les méthodes biologiques de jardinage. On peut commencer par transmettre les avis de recherche à ces 106 propriétaires, et le cas échéant on pourrait aller + loin en ouvrant un jardin « partenaire » de l'opération atlas, ou autre... (sous réserve d'implication des bénévoles).

- s'insérer éventuellement dans certains événements (sous réserve de l'implication des bénévoles) : Fête des jardins de Belle-Isle-en-Terre (Eau et Rivières), événements de l'écomusée des Monts d'Arrée, des Domaines départementaux qui font de la « gestion différenciée » (la Roche-Jagu, Trévarez etc.), certains domaines accueillants pour la faune (abbaye de Beauport, Jardins d'Ewen etc.). En cas de pénurie de bénévoles, s'appuyer au moins sur ces lieux comme relais d'information.